



## FORMATION MAITRISER LE GUICHET UNIQUE

### DESCRIPTIF

Maîtriser les formalités dématérialisées (immatriculation, modification, cessation) – articulation RNE/RCS  
Déposer, signer, suivre et sécuriser les preuves de formalités

### DURÉE

- 01 jour (07h00)

### PUBLIC VISÉ

Assistants/gestionnaires administratifs, créateurs d'entreprise, collaborateurs en charge de formalités

### PRÉREQUIS

- Disposer d'une adresse e-mail et d'un accès aux identifiants nécessaires
- Connaissances de base sur les types d'entreprises (EI / société)

### DÉLAIS ET MODALITÉS D'ACCÈS

- Incription par email : [contact@csf-formations.fr](mailto:contact@csf-formations.fr)
- Délais 07 à 10 jours ouvrés

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue, le participant est capable de :

- Situer le Guichet unique dans la chaîne de traitement des formalités (création / modification / cessation).
- Préparer un dossier "zéro rejet" : pièces, nommage, cohérences, contrôle avant dépôt.
- Réaliser un dépôt sur la plateforme : saisie, signature adaptée, suivi et récupération des accusés/preuves.

### PROGRAMME

- Accueil & cadrage
- Bloc 1 — Comprendre le cadre & la logique Guichet Unique
- Bloc 2 — Atelier fil rouge : "Déposer + suivre + prouver"
- Bloc 3 — Signer sans se tromper
- Bloc 4 — Gérer les rejets, blocages & continuité
- Mise en pratique autonome + Consolidation
- Évaluation sommative & Clôture

### MOYENS ET MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES

- Salle équipée, Vidéoprojecteur, paperboard
- Support pédagogique remis aux stagiaires. Études de cas et mises en situation
- Exercices pratiques et Quiz.
- Outils numériques

### MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE VALIDATION

- Positionnement en début de session
- Evaluations formatives : QCM, Quiz
- Évaluation sommative : QCM
- Attestation de fin de formation

### SECTEUR D'ACTIVITÉ

- Administration / gestion / services aux entreprises (formalités et démarches administratives).

### IDENTIFICATION

- Formacode : 35071 – NSF : 324 – Code ROME : M1602

### PRIX

- 300 €

### FINANCEMENTS

En choisissant CSF FORMATION :

- Les apprenants peuvent être financés selon leur situation : salariés, demandeurs d'emploi, alternants, etc.
- Les entreprises partenaires peuvent bénéficier d'une prise en charge partielle ou totale du coût des formations via leur OPCO.
- Les prescripteurs (France Travail, Missions Locales, etc.) peuvent intégrer CSF FORMATION dans les parcours POEI, AIF, AFPR, etc.

### ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Conformément à :

- La loi n° 2005-102 du 11 février 2005 et la loi « Avenir professionnel » du 5 septembre 2018
- Le décret n° 2006-26 du 9 janvier 2006 et les articles du Code du travail (L.5211-4 & D.5211-3)



Nos formations sont ouvertes à tous, y compris aux personnes en situation de handicap. Afin de garantir les meilleures conditions d'accueil, merci de nous signaler vos besoins spécifiques en amont. Notre Référent Handicap est à votre écoute pour adapter votre parcours (aménagements pédagogiques, organisationnels ou matériels). Référent PSH : M. Y. HAMMADI [yazid.hammadi@csf-formations.fr](mailto:yazid.hammadi@csf-formations.fr)